

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1616

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le capital irresponsable

L'Etat a toujours son mot à dire malgré la mondialisation galopante. Un petit livre de Suzanne Berger en fait la démonstration.

D'une mondialisation à l'autre, l'internationalisme de la gauche a fait long feu. Suzanne Berger, dans un court essai, *Notre première mondialisation*, évoque l'intégration des marchés du début du XX^e siècle. Elle tire les leçons d'un «échec oublié» dans le fracas de la Première Guerre mondiale. Les flux migratoires et financiers qui grossissent depuis 1870 s'assèchent après le conflit. Protectionnismes et fermetures verrouillent à nouveau les économies nationales. Jusqu'à la fin du XX^e siècle quand «nous redécouvrons ce monde international peuplé de dangers et d'opportunités...».

Or, les doutes d'aujourd'hui quant «aux possibilités d'intervention des politiques nationales sur l'économie internationale contrastent fortement avec les attentes et les stratégies des réformistes d'il y a cent ans». Avant la Grande guerre, la gauche, en France notamment, accepte l'ouverture des marchés et s'engage dans la création d'une communauté internationale de travailleurs. Alliée aux libéraux, elle réalise les réformes sociales et démocratiques espérées. Les socialistes et les syndicats savent que la mobilité des hommes et de l'argent menace les emplois et

les salaires français. La préférence nationale ne l'emporte cependant pas. La gauche mise plutôt sur la solidarité ouvrière cosmopolite. Le salut réside ainsi dans «un internationalisme au service des citoyens» via une politique fiscale redistributive - l'impôt sur le revenu est introduit au début du XX^e siècle - et l'essor de la sécurité sociale.

L'aube de la sécurité sociale

L'Etat-providence voit le jour pendant la première mondialisation. La loi sur les accidents industriels, votée en Allemagne en 1894 à l'époque de Bismarck, s'inspire des débats français entamés depuis une quinzaine d'années, qui aboutissent en 1898 à la loi sur les accidents du travail et les sociétés d'assurances. L'embryon de protection sociale des ouvriers se développe encore en France avec la loi sur les dix heures hebdomadaires au début du XX^e siècle et les lois sur la semaine de six jours et les retraites en 1910.

Le mouvement se généralise sans compromettre la stabilité des monnaies et la compétitivité des entreprises. Seule la guerre le stoppe brutalement. L'espoir de fonder la paix sur l'interdépendance économique tombe sur les champs de ba-

taille. La globalisation ne génère pas «spontanément ordre et sécurité» remarque Suzanne Berger. Il faut une action politique volontaire. La création de la Société des Nations et de l'ONU plus tard répond à cette exigence. Même si le rôle ambigu des Etats-Unis, puissance hégémonique fermée sur elle-même qui défie la légitimité du droit international tout en prêchant la libéralisation des marchés, fragilise la mondialisation en cours.

Le poids des frontières

L'internationalisme à la Jean Jaurès a perdu ses disciples. Il reste les néo-libéraux partisans du libre-échange et les altermondialistes qui défendent la cause des laissés pour compte de la croissance économique. Sans pour autant en assumer les conséquences révolutionnaires et les coûts sociaux élevés, libre circulation des biens et services d'une part, et encouragement des migrations vers les pays riches, d'autre part. Suzanne Berger explique l'attitude récalcitrante de la gauche par la «croyance que la démocratie et la réforme du système ne peuvent se réaliser qu'à l'abri des frontières nationales».

Or, malgré la mobilité du capital, le travail «reste confiné dans les espaces nationaux». Les frontières encadrent toujours l'économie. Les multinationales concentrent dans leurs pays d'origine la recherche, le marketing ou le design, alors qu'elles délocalisent volontiers la production proprement dite, pauvre en valeur ajoutée. Fina-

lement la plus grande partie des activités échappent encore au commerce international. L'absence de régulation du système économique engendre inégalités et discriminations davantage que la mondialisation des échanges, conclut Suzanne Berger. Comme lors de la première mondialisation, il faudrait redécouvrir les vertus de la solidarité internationale. Car seule la maîtrise de l'anarchie du capital, dangereuse pour les acquis démocratiques, peut aboutir à une meilleure répartition des coûts et des richesses, ainsi qu'au partage plus équitable des pouvoirs à l'échelle planétaire. *md*

Suzanne Berger, *Notre première mondialisation. Leçons d'un échec oublié*. Seuil, La République des idées, 2003.

Suzanne Berger est professeur de sciences politiques au Massachusetts Institute of Technology de Cambridge aux Etats-Unis. Elle a déjà publié *Les Paysans contre la politique* (Seuil, 1975) et *National Diversity and Global Capitalism* (Cornell, 1996).

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Charles-F. Pochon (cfp)
Jean Christophe Schwaab (jcs)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40

E-mail
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch